



Assemblée constituante  
Présidence  
Case postale 3919  
1211 Genève 3

A Mesdames et Messieurs  
les représentants des médias

Bâle, le 12 mars 2010

## Communiqué de presse

Une forte délégation de l'Assemblée constituante genevoise s'est rendue à Bâle pour une journée de travail le 12 mars à l'invitation du gouvernement de Bâle-Ville, dans le but de mieux connaître le processus constitutionnel de ce canton (entre 1999 et 2005). Les deux cantons présentent en effet plus d'une similitude (taille, situation géographique limitrophe, importance du chef-lieu, relations régionales et internationales notamment).

Accueillis le matin par leurs hôtes bâlois, ce fut tout d'abord l'occasion d'entendre le président du gouvernement de Bâle-Ville, M. Guy Morin, et un des présidents de l'Assemblée constituante, M. Bernhard Christ.

M. Guy Morin a notamment présenté une modification d'importance introduite par la nouvelle Constitution : la création d'un président du Conseil d'Etat, élu pour 4 ans par le peuple. M. Morin a ensuite présenté la dynamique créée par les attributions de ce nouveau département présidentiel, qui intègre notamment les questions stratégiques de planification et développement, d'égalité, d'intégration et de culture. La présidence assure également les relations extérieures, dans une perspective régionale et internationale, autant de facteurs d'une nouvelle dynamique collégiale et durable.

Revenant sur le déroulement des travaux constitutionnels bâlois, M. Bernhard Christ en a retracé, avec cinq ans de recul, les principales étapes. Comme tout processus participatif, l'expérience permet d'importantes avancées, malgré les limites imposées notamment par le droit supérieur. Il a rappelé l'intérêt de la consultation populaire qui a enrichi les travaux des diverses commissions et rassuré ses collègues genevois sur le fait qu'il est naturel de « trouver des pierres sur son chemin ».

L'après-midi a été consacrée à trois ateliers réunissant des constituants des deux cantons afin d'échanger réflexions et expériences sur des thématiques communes, ainsi qu'à l'examen des différentes dispositions de la nouvelle Constitution bâloise.

Mme Marguerite Contat Hickel, coprésidente actuellement à la tête de l'Assemblée genevoise, se déclare tout à fait satisfaite de l'expérience : « Cette journée à Bâle nous rassure. Elle nous a permis de prendre du recul sur nos travaux en cours en les confrontant à l'expérience d'un autre canton, qui a réussi l'exercice malgré les difficultés rencontrées en cours de route. ».

Jacques-Simon EGGLY  
Coprésident

Marguerite CONTAT HICKEL  
Coprésidente

Christiane PERREGAUX  
Coprésidente

Thomas BÜCHI  
Coprésident

Pour tout renseignement complémentaire :

- Marguerite Contat Hickel, coprésidente (079 275 04 78)
- Fabienne Bouvier, chargée de la communication (022 546 87 12)